Puissance 2D, 2 mai 2016

EN BREF

Jean-Pierre Sueur défend un amendement pour la couverture effective des territoires ruraux en téléphone mobile

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a cosigné un amendement permettant la couverture effective des territoires ruraux en téléphonie mobile. Il a défendu en séance publique cet amendement qui a été adopté à l'unanimité par le Sénat.

Cet amendement s'inscrit dans les dispositions existantes dans le code des postes et des communications électroniques en matière de partage de réseau mobile. Il prévoit la possibilité pour l'ARCEP, lorsque cela est justifié au titre de l'objectif d'aménagement du territoire, d'enjoindre les opérateurs à négocier un accord de mutualisation de leurs infrastructures mobiles dont elle encadre les termes.

A défaut d'accord, le régulateur peut amener chaque opérateur à proposer une offre de référence d'accès à son réseau mobile en zone rurale. L'ensemble de ce mécanisme peut faire l'objet de sanctions de la part du régulateur.

Phoca PDF